

au monastère de Savigny et à l'église de Mornant, quarante-trois ont des vignes pour objet. Les terres labourables ne viennent qu'au second rang; elles font l'objet de trente-trois donations. Viennent ensuite les vergers (*vircaria*) et les courtils (*curtilia*), enclos auprès d'une habitation. Les jardins occupent le cinquième rang et les bois et les prés sont en nombre égal. Il est probable cependant qu'au X^e siècle cette proportion ne devait pas exister réellement entre ces deux natures de propriétés; les prairies étaient sans doute en nombre inférieur, ce qui est le contraire aujourd'hui. Les chartes nous indiquent, en effet, l'existence de forêts dans des localités, comme à Fire (commune de Mornant), où depuis longtemps les défrichements ont fait disparaître toute trace de bois, tandis que les prés ont pris un accroissement considérable. Un mode de culture entièrement abandonné aujourd'hui dans nos pays, mais dont nous parlent souvent les cartulaires, est la saussaie (*salicetum*), plantation de saules, essence d'arbres qui ne s'accommode que d'un sol marécageux; on peut en induire que nos contrées sont moins humides qu'au moyen-âge. Un changement plus caractéristique encore est à signaler pour les récoltes de grains; la culture du froment est d'une importance bien secondaire aux X^e et XI^e siècles; le seigle semble au contraire être partout le principal produit des terres labourables; aussi voyons-nous, même au XIII^e siècle, que les donations de grains faites aux pauvres et aux églises n'ont que du seigle pour objet (1); la culture

(1) V. Ducange. V^o *Mornantesius*. — *Obituarium Lugdunensis ecclesiae*. p. 19, 33, 49, 51, etc.